



unesco

Session 16a

ACQF Training Programme 5-9/09/2022

CONVENTION MONDIALE SUR LA RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Par Dr. Abdoulaye SALIFOU, Spécialistes Enseignement Supérieur et TIC
Chef Education, UNESCO, Bureau de Liaison Addis-Abeba, Ethiopie



PLAN DE LA PRESENTATION

1. Le contexte.
2. L'enjeu de cette Convention.
3. Les objectifs.
4. Les principales obligations des parties à la Convention.
5. Pourquoi la reconnaissance est-elle si importante?
6. Les conditions requises pour l'entrée en vigueur de la Convention.
7. Les autres conditions de la Convention.
8. Liens entre la Convention mondiale et les cadres nationaux et régionaux de qualifications.
9. Quelques questions pratiques liées à la Convention.



Le contexte

- Plus de 225 millions d'étudiants dans le monde dont 6 millions en mobilité et sur les 6 millions, 3 sont en mobilités en dehors de leur région.
- La Convention mondiale crée un cadre juridique mondial pour une reconnaissance équitable, transparente et non discriminatoire des qualifications relatives à l'enseignement supérieur et contribue à renforcer la coopération internationale. Elle permettra de faciliter la mobilité internationale des étudiants, dont les flux mondiaux sont croissants.



L'enjeu de cette Convention

- Cette Convention ambitionne de permettre aux étudiants du monde entier de poursuivre leurs études et recherches en :
 - Créant un cadre mondial pour une reconnaissance juste, transparente et non discriminatoire des qualifications de l'enseignement supérieur.
 - Fournissant aux autorités nationales une plate-forme mondiale leur permettant de collaborer au-delà des frontières et des régions, afin de développer de meilleurs outils et pratiques pour la reconnaissance des qualifications de l'enseignement supérieur y ouvrant la mobilité universitaire interrégionale.
 - Facilitant la reconnaissance des qualifications et la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs dans le monde entier.
 - établissant des principes universels pour améliorer les pratiques de reconnaissance.

Les objectifs de la Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'Enseignement Supérieur

FAVORISER LA MOBILITE INTERNATIONALE.

PROMOUVOIR ET RENFORCER LA COOPERATION INTERNATIONALE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

RESPECTER ET SOUTENIR L'AUTONOMIE ET LA DIVERSITE DES IESR. SOUTENIR INITIATIVES/POLITIQUES/INNOVATIONS.



PROMOUVOIR LA CULTURE DE L'ASSURANCE QUALITE DANS L'ES.

DEVELOPPER LES CAPACITES POUR GARANTIR LA FIABILITE LA COHERENCE DES CADRES DE QUALIFICATIONS ET DE RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS.

DEVELOPPER LES CAPACITES POUR GARANTIR LA FIABILITE LA COHENRENCE ET LA COMPLEMENTARITE DANS L'AQ.

Les principales obligations de la Convention

Obligations principales	Reconnaissance
À moins que des différences substantielles ne puissent être démontrées, chaque État partie DOIT reconnaître:	<ul style="list-style-type: none">• Les qualifications donnant accès à l'enseignement supérieur.• Les qualifications relatives à l'enseignement supérieur ou études partielles des réfugiés et des personnes déplacées.
À moins que des différences substantielles ne puissent être démontrées, chaque État partie PEUT reconnaître:	<ul style="list-style-type: none">• Etudes partielles.• Acquis antérieurs.



Pourquoi la reconnaissance est si importante?

Les raisons

- **Renforcer le droit d'accès à l'éducation et à l'ES.**

1- La reconnaissance des qualifications renforce le droit d'accès à l'éducation et à l'ES, en ce qu'elle peut donner aux individus la possibilité d'entamer ou de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Les titulaires d'une qualification ont le droit de la faire évaluer.

2- Elle facilite la mobilité régionale et mondiale.

- **Garantir la qualité**

1- La reconnaissance des qualifications constitue une garantie de qualité.

Il est essentiel de disposer de bonnes structures d'assurance qualité de l'éducation pour susciter la confiance envers une qualification.

2- Les mécanismes d'assurance qualité fournissent aux autorités compétentes une base solide pour reconnaître les qualifications délivrées par des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.

Pourquoi la reconnaissance est si importante?

Les raisons

- **Un engagement social inhérent à l'ODD 4**

Il existe un engagement social inhérent en faveur de la reconnaissance qui renforce l'importance culturelle et sociale des systèmes d'enseignement supérieur, conformément à l'objectif de développement durable 4 des Nations Unies.

Les bonnes pratiques en matière de reconnaissance constituent un facteur important pour créer un système juste et équitable pour la reconnaissance des qualifications.

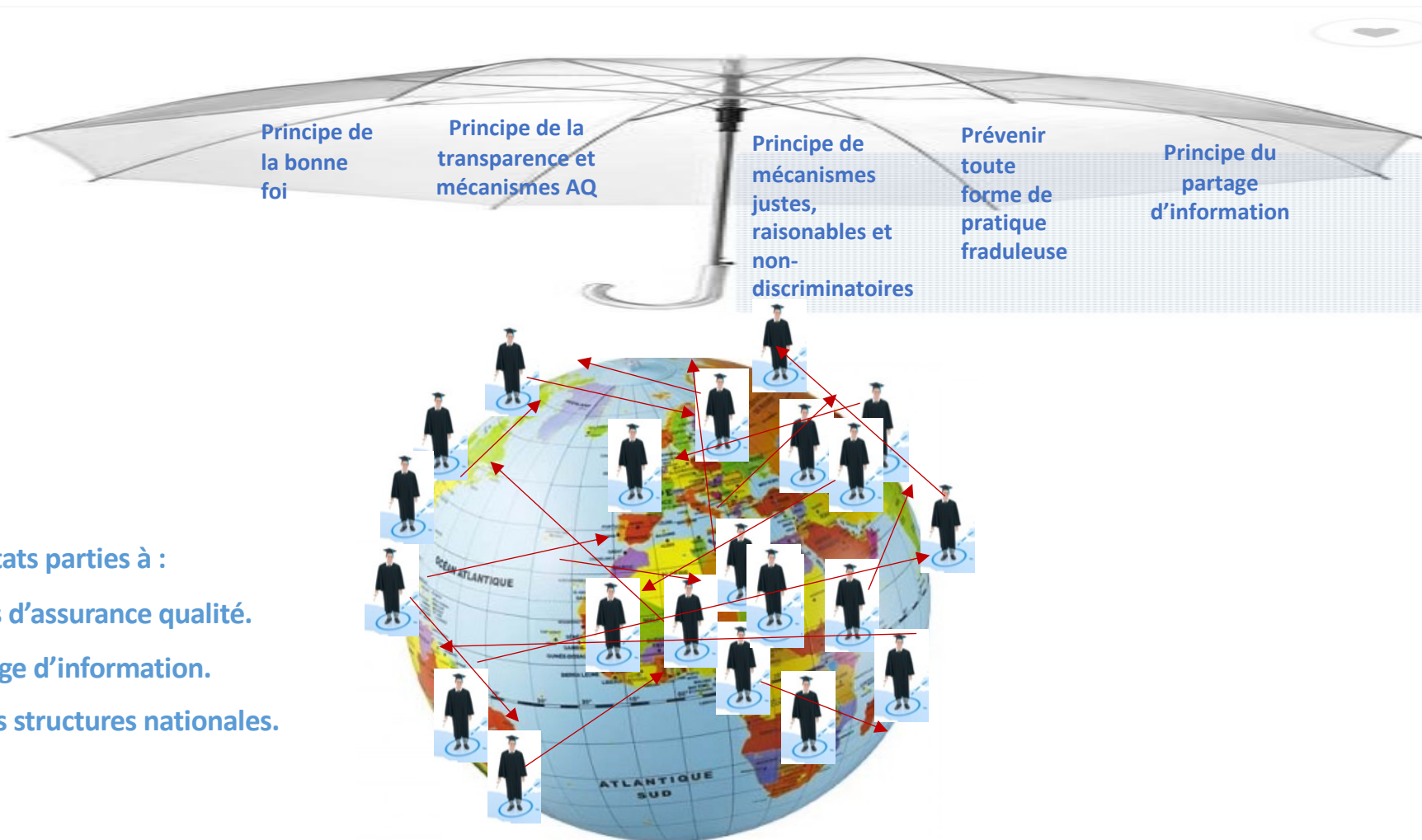
- **Promouvoir la compréhension internationale des systèmes d'enseignement**

Promouvoir la compréhension internationale des systèmes d'enseignement supérieur sur la base des mécanismes d'assurance qualité.

Les conditions requises pour l'entrée en vigueur de la Convention

- Selon les termes de la Convention, celle-ci entre en vigueur après sa **ratification par 20 Etats parties**.
 - De manière générale, l'initiative de la ratification appartient à chaque Etat membre de l'UNESCO, qui peut charger ses Ministres des Affaires étrangères de l'Enseignement Supérieur et de la Justice sans oublier le parlement pour enclencher la procédure.
 - Après le vote de la loi par le parlement, le président la promulgue.
 - Ensuite, l'instrument de ratification est déposé auprès de la Directrice Générale de l'UNESCO. C'est la réception de l'instrument de ratification par la DG UNESCO qui consacre la ratification de la Convention.
- **Liste de 16 Etats parties qui ont ratifié la Convention :**
[Norvège](#) (08 Juin 2020), [Nicaragua](#) (01 Octobre 2020), [Estonie](#) (15 Juin 2021), [France](#) (01 Juillet 2021), [Roumanie](#) (26 Juillet 2021), [Tunisie](#) (19 Novembre 2021), [Croatie](#) (01 Décembre 2021), [Saint Siège](#) (17 Décembre 2021), [Lituanie](#) (17 Janvier 2022), [Arménie](#) (08 Février 2022), [Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord](#) (30 Mars 2022), [Côte d'Ivoire](#), (06 Avril 2022), [Cuba](#) (07 Avril 2022), [Palestine](#) (14 Avril 2022), [Suède](#) (20 Mai 2022), [Slovaquie](#) (29 Juin 2022).

Les autres conditions liées de la Convention



La Convention encourage les Etats parties à :

- La création de mécanismes d'assurance qualité.
- La transparence et le partage d'information.
- La création des réseaux des structures nationales.

Liens entre la Convention mondiale et les formations dispensées hors du système universitaire classique

La possibilité de reconnaître :

▪ Les acquis antérieurs

Expériences, connaissances, aptitudes, attitudes et compétences acquises par un individu dans le cadre d'un apprentissage formel, informel ou non formel, qui sont évaluées par rapport à un ensemble donné de normes, d'objectifs ou de résultats des apprentissages.

▪ L' apprentissage formel

Apprentissage dérivant d'activités menées dans un cadre d'apprentissage structuré, débouchant sur une qualification formelle, et fourni par un établissement d'enseignement reconnu par les autorités compétentes d'un État Partie et donc autorisé à dispenser cet apprentissage.

Liens entre la Convention mondiale et les formations dispensées hors du système universitaire classique

La possibilité de reconnaître :

- **L'apprentissage informel**

Apprentissage ayant lieu en dehors du système d'éducation formel et résultant des activités de la vie courante en lien avec le travail, la famille, la communauté locale ou les loisirs.

- **L'apprentissage non formel**

Apprentissage réalisé dans un cadre d'enseignement ou de formation mettant l'accent sur la vie professionnelle et n'appartenant pas au système d'éducation formelle.

Liens entre la Convention mondiale et les formations dispensées hors du système universitaire classique

La possibilité de reconnaître :

- **Les études partielles**

Il s'agit de toute partie d'un programme d'enseignement supérieur ayant été évaluée et qui, sans constituer un programme complet, correspond à un acquis significatif de connaissances, d'aptitudes, d'attitudes et de compétences.

- **Les acquis d'apprentissages**

Ce sont les connaissances et compétences acquises par un apprenant au terme d'un processus d'apprentissage.

Questions critiques

- **Qu'entend-on par reconnaissance?**

La reconnaissance est une attestation, établie par une autorité compétente en matière de reconnaissance, de la validité et du niveau universitaire d'une qualification, d'études partielles ou d'acquis antérieurs obtenus à l'étranger.

- **Qui sont les candidats à la reconnaissance ?**

Des personnes ayant obtenu une qualification, partiellement achevé un programme d'enseignement supérieur ou validé des acquis à l'étranger.

Questions critiques

- **Qu'entend-on par études partielles?**

C'est ou partie d'un programme d'enseignement supérieur ayant été évaluée et qui, sans constituer un programme complet, correspond à un acquis significatif de connaissances, d'aptitudes, d'attitudes et de compétences.

- **Qu'entend-on par reconnaissance partielle?**

C'est reconnaissance partielle d'une qualification complète et achevée, qui ne peut pas être entièrement reconnue en raison de différences substantielles démontrées par une autorité compétente en matière de reconnaissance.

.

Questions critiques

- **Quels sont les avantages de la reconnaissance ?**

La reconnaissance est un outil efficace pour faciliter la mobilité d'un pays à un autre dans le but d'étudier, de faire de la recherche, d'enseigner ou de travailler. Grâce aux procédures de reconnaissance, une qualification obtenue dans un système d'éducation est reconnue dans un autre système d'éducation.

- **Qui est responsable en matière de reconnaissance?**

La reconnaissance incombe à une autorité compétente en matière de reconnaissance, qui est une entité chargée d'évaluer les qualifications et/ou de prendre des décisions sur la reconnaissance des qualifications conformément aux lois, règlements, politiques ou pratiques d'un pays. Les autorités compétentes en matière de reconnaissance sont souvent des institutions publiques telles que des établissements d'enseignement supérieur, mais elles peuvent également prendre la forme de sociétés privées, de fondations ou d'organisations non gouvernementales.

.

Questions critiques

<p>Comment les organismes de reconnaissance peuvent-ils évaluer l'importance des différences entre les qualifications ?</p>	<p>Les différences importantes ou substantielles sont des différences qui auraient un impact négatif sur les objectifs poursuivis. Cette approche diffère de l'approche fondée sur l'équivalence, qui a pour but d'établir que la qualification étrangère est essentiellement similaire à une qualification nationale. Il est souhaitable d'abandonner progressivement l'approche fondée sur l'équivalence, en ce qu'elle nuit à l'adoption des bonnes pratiques en matière de reconnaissance.</p>
<p>▪ Comment fonctionne la procédure de reconnaissance?</p>	<p>Les autorités compétentes en matière de reconnaissance doivent procéder aux évaluations en agissant de bonne foi et en motivant leurs décisions de manière claire. Leurs décisions doivent être fondées sur des informations appropriées, fiables, accessibles, et actualisées concernant les systèmes, les établissements et les programmes d'enseignement supérieur et les mécanismes d'assurance qualité, dans le respect de la diversité des systèmes d'enseignement supérieur dans le monde. La confiance, la transparence, l'équité, le respect des délais et la non-discrimination sont des principes qui doivent être pris en compte durant la procédure.</p>

Questions critiques

Comment les organismes de reconnaissance peuvent-ils évaluer l'importance des différences entre les qualifications ?

Les différences importantes ou substantielles sont des différences qui auraient un impact négatif sur les objectifs poursuivis. Cette approche diffère de l'approche fondée sur l'équivalence, qui a pour but d'établir que la qualification étrangère est essentiellement similaire à une qualification nationale. Il est souhaitable d'abandonner progressivement l'approche fondée sur l'équivalence, en ce qu'elle nuit à l'adoption des bonnes pratiques en matière de reconnaissance.

▪ **Comment fonctionne la procédure de reconnaissance?**

Les autorités compétentes en matière de reconnaissance doivent procéder aux évaluations en agissant de bonne foi et en motivant leurs décisions de manière claire. Leurs décisions doivent être fondées sur des informations appropriées, fiables, accessibles, et actualisées concernant les systèmes, les établissements et les programmes d'enseignement supérieur et les mécanismes d'assurance qualité, dans le respect de la diversité des systèmes d'enseignement supérieur dans le monde. La confiance, la transparence, l'équité, le respect des délais et la non-discrimination sont des principes qui doivent être pris en compte durant la procédure.

Bientôt l'entrée en vigueur de la Convention, mobilisons l'Afrique!



unesco

2nd ACQF Training week 5-9 September 2022 – Hybrid event, Johannesburg •

**MERCI BEAUCOUP DE VOTRE ATTENTION
JE SUIS A VOTRE ECOUTE POUR LES QUESTIONS**

Dr. Abdoulaye SALIFOU, Spécialistes Enseignement Supérieur
Chef Education, UNESCO, Bureau de Liaison UNESCO, Addis-Abeba, Ethiopie

E-mail : a.salifou@unesco.org